

MAIRIE DE MANTEYER

SÉANCE DU 23 JUILLET 2026

DE-063-2026

Nombre de membres
afférents au CM : 15
Nombre de membres en
exercice 15
Nombre de membres
présents 10
Nombre de membres ayant
pris part à la délib. 13

Date de la convocation
16/07/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois du mois de juillet à dix-huit heures quarante-cinq minute, le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric REY, Maire.

Présents : REY Frédéric - ALLEMAND Georges - CHARBONNIER Mélanie - CAMUS Kévin - ARNAUD Amandine - PAUCHON Sylvie - DEGREMONT Loïc - JULLIEN Charlotte - CHEVALIER Lina - ERLINGER Delphine

Absents excusés représentés : PAUCHON Éric (pouvoir à Frédéric REY)
PERRET Orianne (pouvoir à Charlotte JULLIEN) Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Michel PONS (pouvoir à Delphine ERLINGER) 005-210500757-20260723-063-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Absents excusés : PETROW Janeck ; CELCE Charlotte
Accusé de réception par le préfet : 28/07/2026

Mme Amandine ARNAUD a été désigné secrétaire de séance.

Tarifs de l'eau et de l'assainissement 2027

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2224-12-2 à L. 2224-12-4

Considérant qu'il y a lieu de maintenir le niveau de service actuel et de permettre à la commune de réaliser l'ensemble des investissements nécessaires à sa mission,

Considérant qu'il est indispensable d'anticiper les coûts réels d'exploitation, notamment l'entretien des installations, le renouvellement des équipements, ainsi que l'évacuation et le traitement des boues de la station d'épuration, qui représentent des dépenses importantes et incontournables.

Considérant que cette politique tarifaire est également indispensable pour permettre à la commune de bénéficier des aides financières de l'État, de l'Agence de l'eau et des autres partenaires institutionnels.

Il est proposé une augmentation de 5 % des tarifs de l'eau et de l'assainissement pour 2027.

Proposition de tarifs eau 2027

	2027	Pour mémoire 2026
Abonnement eau	74 €	70.40€
Prix du m3 d'eau	1 €	0.95 €
Abonnement assainissement	55,50 €	52.80€
Prix du m3 d'assainissement	1,36 €	1.30 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve ces tarifs et charge le maire d'assurer la mise en œuvre de la décision.

A voté contre : 0

Abstention : 0

Ont voté pour : 13 dont 3 pouvoirs

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Le Maire

